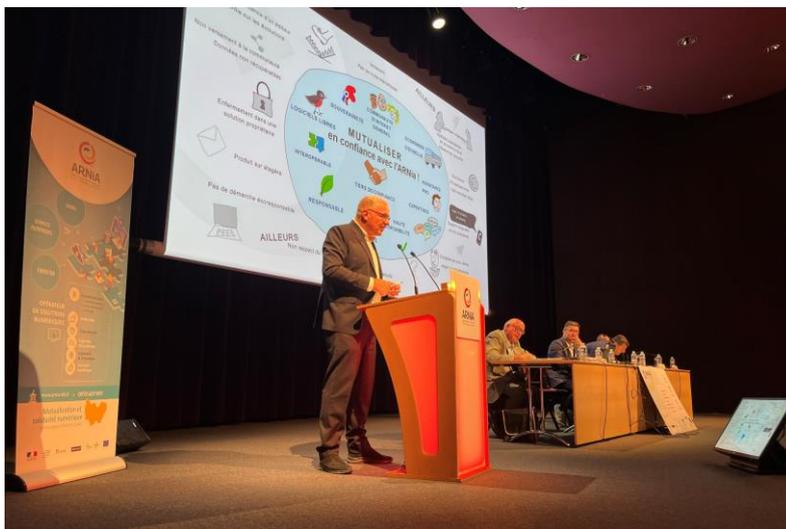


Expertises mutualisées, cybersécurité et IA : L'ARNia renforce son offre de service à destination des collectivités en Bourgogne-Franche-Comté

Réunie le 10 juin à Beaune pour son assemblée générale annuelle, l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia) a présenté son rapport d'activité 2024, fait le point sur les priorités 2025 et tracé les pistes pour l'avenir.

Mutualiser pour sécuriser, former et innover : une ambition réaffirmée pour 2025



Patrick MOLINOZ, président de l'ARNia, a ouvert la séance en réaffirmant l'engagement de l'Agence Régionale du Numérique et de l'IA : « Nous proposons à toutes les collectivités publiques, au tissu associatif mais aussi à des acteurs privés de bénéficier d'une expertise de haut niveau pour relever les défis du numérique : cybersécurité & souveraineté, IA et numérique responsable. À l'heure où l'argent public se fait rare, seul un outil de mutualisation comme l'ARNia permettra à tous les acteurs de bénéficier des avancées numériques tout en évitant les pièges et dangers. »

Le contexte d'explosion des cybermenaces et l'arrivée de l'intelligence artificielle dans la gestion locale imposent plus que jamais un accompagnement mutualisé et de proximité : « les collectivités doivent être aidées pour faire face aux risques numériques et pour profiter de manière responsable des opportunités de l'IA, a tenu à souligner Patrick MOLINOZ. L'offre déployée en 2025-2026 s'inscrit dans cette logique de montée en compétences collective. »

Parmi les annonces majeures de cette AG :

L'offre de formations gagne en excellence !

Organisme de formation depuis 2014, reconnu en Bourgogne-Franche-Comté, l'ARNia vient d'être agréée comme centre de certification Pix (compétences numériques). Cela va lui permettre à l'ARNia de proposer à ses apprenants une certification officielle reconnue par l'État, valorisant leurs compétences numériques. Cela renforce la crédibilité de l'ARNia comme organisme de formation et élargit son offre pédagogique. Cet agrément est un gage de qualité et de professionnalisme - supplémentaire à la certification Qualiopi obtenue par l'ARNia en 2022 - pour les collectivités en demande de formation.

Les chiffres du pôle formation de l'ARNia, en 2024

100 actions de formation en 2024 / 700 apprenants
Taux de satisfaction = 88%

Outre cet agrément, l'ARNia a annoncé durant l'assemblée générale qu'elle ajoutera de nouvelles formations à son catalogue 2025-2026, particulièrement attendues des collectivités et autres publics dans un contexte d'accélération des cybermenaces et d'essor de l'IA :

Nouveau - Formation certifiante cybersécurité : en s'appuyant sur ses expertises d'ingénierie pédagogique et celles du CSIRT, le centre régional de cybersécurité de Bourgogne-Franche-Comté, l'ARNia élabore actuellement une formation certifiante en cybersécurité qui sera déposée courant 2026 auprès de France Compétences en vue d'une inscription au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations). D'une durée de 2 à 3 jours, cette formation d'un niveau avancé s'adressera aux professionnels des secteurs public et privé (entreprises, associations, collectivités territoriales...).

Nouveau - Formation à l'intelligence artificielle destinée à trois publics spécifiques : les élus, les managers et les agents. Cette formation intervient à la suite du [MOOC « Les fondamentaux de l'IA » proposé par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale \(CNFPT\)](#) qui a retenu l'ARNia (dans le cadre d'un marché public) pour son expertise et son ingénierie de formation. Le vif succès de cette formation ouverte à distance dont la durée a été prolongée jusqu'en 30 juin 2025 pour accueillir un très grand nombre d'inscrits (plus de 15.000) a confirmé l'Agence régionale dans sa décision de concevoir ces formations spécifiques pour ses adhérents en Bourgogne-Franche-Comté.

SécurNomad : solution solide pour sécuriser les données L'ARNia renforce son offre en matière de Cybersécurité

SécurNomad est la nouvelle solution de sauvegarde des données proposée aux collectivités adhérentes de l'ARNia. Celle-ci permet de partager de manière totalement sécurisée et automatique quotidiennement les fichiers sur une plateforme régionale en Bourgogne-Franche-Comté.

La solution présente plusieurs avantages dont :

- l'accessibilité des documents de n'importe quel lieu (mairie, lieu de télétravail, téléphone mobile...) pour les services administratifs et les élus en réduisant le nombre de mails et en évitant la multiplication des versions de documents ; seule la dernière version est en ligne.
- la synchronisation des documents entre le poste de l'agent et le nuage régional.
- l'hébergement des documents sur un nuage souverain.

Avec CmonIA l'ARNia s'engage pour une IA souveraine, responsable et sécurisée

L'ARNia conçoit actuellement **CmonIA**, une IA **souveraine et sécurisée**, pensée comme **un service d'aide à la rédaction destiné aux collectivités territoriales**.

Ce service est actuellement en phase **expérimentale**, avec un déploiement pilote prévu de juin à août 2025, avant une mise à disposition gratuite uniquement pour ses adhérents de septembre à décembre 2025. **CmonIA** est basé sur le constat que le résultat produit par une IA-Générative dépend de la manière dont elle est questionnée et nécessite donc de la pratique.

L'usage responsable d'une d'IA générative dépend de la manière dont il est interrogé, ce qui suppose pratique et accompagnement. L'ARNia prévoit donc un déploiement progressif, encadré par ses équipes, pour faciliter l'appropriation de cette technologie innovante. A noter que ce chatbot intègre un système de sensibilisation à son empreinte énergétique.

Rappel : en avril 2024 l'ARNia a lancé un projet pilote auprès de neuf entités publiques volontaires* qui ont utilisé pendant une année un outil d'intelligence artificielle générative (Delibia) conçu spécifiquement pour l'administration territoriale. Les premiers enseignements ont été présentés lors d'une conférence de presse le 3 février dernier dans le cadre du 1er Forum régional sur l'Intelligence Artificielle dans les territoires. L'expérimentation leur a permis de :

- ✓ identifier les usages vertueux et les précautions dans l'intégration de ces nouvelles technologies IA dans la sphère publique et également qualifier les irritants internes et les souhaits d'évolution,
- ✓ automatiser certaines tâches au quotidien et gagner du temps,
- ✓ monter en compétences sur l'intelligence artificielle et valoriser les équipes internes.

*Chalon-sur-Saône, Grand Chalon, Chassagne-Montrachet, Cheroy, Communauté Urbaine Creusot-Montceau, Héry, Lormes, Mâconnais Beaujolais Agglomération et Nièvre Numérique

Les prochains rendez-vous 2025 de l'ARNia

- **La saison 2025 des « Commissions Numériques Locales »** a démarré et se prolonge jusqu'en novembre 2025.
- **Participation à l'Université de la Transition Numérique des Territoires (UTNT)** organisée par InfraNum et l'Avicca (16 & 17 septembre à Dijon) : espace d'exposition et participation aux conférences.
- **2èmes assises régionales de la commande publique** fin novembre à Dijon.
- **2ème Forum de l'IA et NEC#4 Bourgogne-Franche-Comté** en décembre à Dijon.

A propos de l'ARNia

Créé en 2008 sous l'appellation GIP e-Bourgogne devenu ARNia – Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle – en 2022, le groupement public est un des tous premiers opérateurs publics de services numériques de France.

L'ARNia est principalement au service des communes et collectivités de Bourgogne-Franche-Comté à qui elle propose une forme de « service informatique externalisé » pour celles qui n'en disposent pas. Elle porte une mission de cybersécurité qui s'adresse aussi au secteur privé.

Elle accompagne **1 846 adhérents** (communes, intercommunalités, syndicats...) pour les aider dans la meilleure utilisation possible des services numériques ; l'ARNia propose une gamme complète de services mutualisés, formations, conseils et solutions numériques souveraines.

L'ARNia développe une expertise reconnue dans des domaines clés :

- **cybersécurité** (via le CSIRT régional),
- **intelligence artificielle** (projets expérimentaux, formations, outils souverains),
- données publiques (via IDéO BFC),
- commande publique numérique,
- inclusion numérique (via MedNum BFC),
- achats durables (Guichet Vert).

Son action repose sur le **principe de mutualisation des moyens** pour rendre le numérique accessible à tous les acteurs publics.

Elle agit en faveur d'un numérique responsable, sobre, souverain et solidaire.

L'Agence est soutenue par la Région Bourgogne-Franche-Comté, les Départements de la Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne, ainsi que l'Etat.

Contact Presse

Isabelle Provaux, Responsable Communication, iprovaux@arnia-bfc.fr, **06 43 47 45 86**
Véronique Massé, attachée de presse, v.masse@isee-communication.fr, **06 23 92 26 35**